

L'an deux mil quatorze, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d' Urzy dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette JUDAS, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 15 mai 2014

**Présents** : M. CHALENCON, Mme THILLIER, Mme AUDUGE, Mme FIZAILNE, M. AUXIETRE, Mme SABY, M. BONNEAU, M. REGNAULT, M. DEVIENNE, Mme LABALTE, Mme PIGELET, Mme LE PAPE, M. RIGAUD, Mme CRISTO, M. GOBET Jean-Marie, Mme MANZI.

**Absents excusés qui donnent procuration** :

Monsieur LEGRAND qui donne procuration à Monsieur CHALENCON  
Monsieur GOBET Daniel qui donne procuration à Madame THILLIER

**Nombre de membres** :

Présents : 17

En exercice : 19

Votants : 19

Madame FIZAILNE a été élue secrétaire de séance.

Madame Violette LEMAITRE étant décédée dernièrement Madame Le Maire demande au Conseil Municipal d'avoir une pensée pour sa fille Madame Annie-Pierre LEMAITRE ancienne conseillère municipale.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu de la séance du 07 avril 2014
2. Rapport des Commissions
3. Compte Administratif 2013 budget commune
4. Compte Administratif 20 13 budget assainissement
5. Election des membres de la Commission d' Appels d'Offres
6. Election des membres du Centre Communal d' Action Sociale
7. Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs
8. Remboursement frais kilométriques Elus
9. Dotation Cantonale 2014
10. Décisions modificatives
11. Motion sur la situation de Anvis- Tokai à Decize
12. Informations diverses

## **1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 07 AVRIL 2014**

Le compte rendu de la séance du sept avril deux mil quatorze est adopté à l'unanimité.

## **2) RAPPORT DES COMMISSIONS**

### **COMMISSION ANIMATIONS MUNICIPALES DU 14 MAI 2014**

La commission Animations Municipales s'est réunie le mercredi 14 mai 2014 à 18 H 30 en présence de Mmes Huguette JUDAS, Jacqueline FIZAILNE, Bernadette PIGELET et Mrs Daniel GOBET, René BONNEAU, Patrick REGNAULT.

Assistaient également à cette réunion Mmes Danielle AUDUGE et Sylvie LE PAPE.

Patrick REGNAULT a été désigné rapporteur de la commission.

Sujets à l'ordre du jour :

a) La fête de la musique qui se déroulera le 24 juin 2014 à partir de 19 heures à l'espace associatif d'Urzy avec au programme :

- Mélodie Guitare
- Les Voix de Mélodie
- Mélodie Guitare et les Voix de Mélodie
- ABC Danses
- Evan Jo et l'étroit Jean

L'intendance (buvette et restauration) sera assurée par le Comité des Fêtes d'Urzy.

Une réunion préparatoire aura lieu le 18 juin 2014 à 19 heures salle du conseil municipal en présence des présidents des différentes associations et les membres de la commission animations municipales.

La publicité sera assurée par Daniel CHALENCON, Adjoint à la communication.

b) Une rencontre est également prévue le 26 mai 2014 à 18h30 salle du conseil municipal entre les artisans de la commune, les présidents des associations et les élus du conseil municipal.

c) Deux expositions sont programmées à la médiathèque :

- la première (actuellement en cours) intitulée « Mémoires de Guérigny » qui retrace à l'aide de photos et de témoignages des personnes qui ont connu cette époque, l'histoire des Forges Royales de Guérigny. Elle se clôturera le 21 juin 2014.

- la seconde programmée vers le 11 novembre 2014 aura pour thème « la guerre 14-18 » (les dates précises vous seront communiquées ultérieurement).

d) Deux autres expositions auront lieu salle du conseil municipal en automne :

- les champignons et l'univers mycologique (fin septembre) avec sortie pour les scolaires le vendredi, sortie familiale avec tout le monde le samedi matin et exposition en salle samedi après-midi et dimanche
- « Urzy d'hier à aujourd'hui » (mi-octobre), exposition de cartes postales d'URZY anciennes agrandies avec des prises de vues actuelles des lieux concernés.

e) Une réflexion a été entamée sur l'organisation d'une fête « de la Grande Sommière » courant septembre 2015 avec la commune de SAINT-MARTIN D'HEUILLE (randonnées pédestres et

VTT avec l'ASGU Bertranges VTT, découvertes des arbres avec la participation de l'ONF (Alain LEONARD), des insectes et des plantes par Daniel CHALENCON et des champignons par Daniel GOBET, animation musicale avec des trompes de chasse venues bénévolement de l'Allier).

Date à retenir : le 28 juin 2014 Fête au Pays place de la République organisée par le Comité des Fêtes.

Suite à une reprise de contact avec les deux présidents des comités de jumelage Italien et Allemand par Huguette JUDAS et Daniel CHALENCON, une réception a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 2014 pour l'arrivée des familles italiennes. La même réception aura lieu le 29 mai 2014 pour l'accueil des familles allemandes.

La réunion s'est clôturée à 19h45.

### **COMMISSION COMMUNICATION COMPTE RENDU N°1 Lundi 19 mai 2014**

**Présents** : Mesdames Huguette JUDAS, Bernadette PIGELET, messieurs Daniel CHALENCON, Patrick RÉGNAULT

**Intervenante extérieure** : Madame Annie-Pierre LEMAITRE pour la mise en page électronique du Bulletin Municipal

**Participante à titre personnel** : Madame Danielle AUDUGÉ, adjointe

**Secrétaire permanent des Commissions Communication** : Daniel CHALENCON

**Durée** : 2 heures (18H30 à 20H30)

#### **ORDRE DU JOUR**

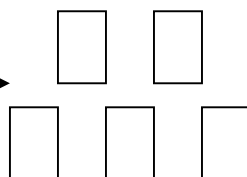
- Bulletin municipal n°6
- Réflexion sur le site internet municipal
- Agenda municipal

#### **1. Bulletin municipal n°6 :**

- Les finances de la commune

- sur 3 pages, couverture comprise
- remplacer les « camemberts » de la page 2 par la composition du Bureau municipal (portraits)

Disposition envisagée →



- Photos des Conseillers municipaux en page 4

- disposition à l'appréciation d'Annie-Pierre
- liste des Conseillers communautaires en bas de page.

## 2. Réflexion sur le site internet municipal :

- Les membres de la commission consulteront individuellement les sites internet de la CCBN et de Parigny-les-Vaux réalisés par le GIP e-bourgogne.
- Ils noteront les aspects qui leur sembleront positifs et/ou à l'inverse négatifs pour chacun de ces sites. Les remarques seront à adresser à Daniel CHALENCON **avant la fin juin** afin qu'il puisse établir un tableau de synthèse des appréciations.
- Huguette transmettra des clichés à Daniel pour qu'il les retouche afin que madame Sandrine PHILLIPPON puisse les poster au plus vite sur le site internet municipal actuel. Nécessité de couvrir au mieux l'actualité.

## 3. Agenda municipal 2015 :

- Actualiser les informations, notamment celles concernant les associations
- Mise en page de l'agenda :
  - en couverture, assemblage de deux photographies avec, en haut, l'**étang communal** et en bas les **empellements un jour de crue** (clichés d'Huguette)
  - page 1, éditorial de madame le Maire avec une photo de la **mare des Ouches** en dessous (fournie par Huguette ou Daniel)
  - page 3, le mot du Maire sur la thématique de l'eau
  - page 7, album photo avec le **château d'eau des Vannes restauré** et **celui de Feuilles en travaux** (clichés de Daniel)
  - page 8, suite de l'album photo avec 5 clichés de la **station d'ultrafiltration** et de la **station d'épuration des eaux usées** (clichés de Daniel).

**IMPORTANT** : *penser à écrire des légendes sous les photos !*

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 20 MAI 2014**

La commission Environnement s'est réunie le mardi 20 mai 2014 à 18 heures 30 en présence de Mmes Huguette JUDAS, Bernadette PIGELET et MM Daniel GOBET, René BONNEAU, Gilles DEVIENNE, Patrick REGNAULT.

Absent excusé : Michel AUXIETRE

Patrick REGNAULT a été désigné rapporteur de la commission.

Sujets à l'ordre du jour :

d) Le concours de fleurissement :

- les affichettes ont été distribuées dans les boîtes aux lettres par le CAT.
- le jury sera composé de Mmes PUZENAT et PIGELET et de M. BONNEAU, M. GOBET Daniel et M. DEVIENNE

- le passage de ce jury dans la commune est prévu courant juillet.
- e) Affouages : une nouvelle campagne est prévue en 2015. La sortie du bois par le chemin dit de La Grande Sommière se fera sous le contrôle d'un membre de la commission qui assurera l'ouverture et la fermeture de la barrière et vérifiera l'état des lieux.
  - f) Opérations poules : afin de valoriser les bio-déchets, une charte sera signée entre la mairie, qui fournira les poules, et une quinzaine de volontaires. M Gilles DEVIENNE sera chargé de rédiger la charte d'engagement qui sera signée par les participants.  
Un budget d'environ 200 € sera nécessaire à cette opération  
La mise en place est prévue en septembre 2014  
Un document sera distribué à tous les habitants.
  - g) La parcelle de bois référencée AX n°45 d'une superficie de 3 ha 15 a 25 ca mise en vente par M. CHARLOIS est en cours d'acquisition.
  - h) Suite au bilan énergétique établi par le SIEEEN en 2014, un groupe de travail composé de M. GOBET Daniel, BONNEAU et DEVIENNE va être mis en place afin de voir les améliorations susceptibles d'être apportées au niveau de l'éclairage des bâtiments de la commune. Un budget est à prévoir étant précisé que le SIEEEN participe pour environ la moitié à la dépense.
  - i) Une réflexion est également en cours pour l'implantation de nouveaux abris-bus notamment aux Vannes.
  - j) Une autre réflexion est engagée sur le désherbage de nos routes communales (le coût, l'impact actuel environnemental.....) Ce dossier a été confié à M. DEVIENNE.
  - k) L'évacuation du bois mort autour de la mare des Ouches a été effectuée le 20 mai après-midi par les élus (M.GOBET, CHALENCON, BONNEAU et DEVIENNE). Un employé communal et un camion ont été mis à disposition. Cinq voyages au dépôt de déchets verts ont été nécessaires.
  - l) Les travaux de la doline de la route forestière d'Urzy à Poiseux sont prévus dans les semaines à venir et seront assurés par l'ONF.
  - m) Une rencontre est prévue le lundi 26 mai à 14 heures avec M. BERTRAND Michel, de l'agence locale de l'énergie concernant le projet de chaudière au bois jouxtant une éventuelle salle polyvalente.
  - n) L'association MELA sera en mairie le mercredi 28 mai 2014 à 9 heures pour faire le bilan sur la dernière opération de sauvegarde des amphibiens.

Séance levée à 20 heures

### **3).COMPTE ADMINISTRATIF 2013 BUDGET COMMUNE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame THILLIER Isabelle, Président de séance, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par Madame Huguette JUDAS, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ; lequel peut se résumer ainsi :

◆ **Section de fonctionnement**

Recettes :	1 431 612€66
Dépenses	1 320 778€36
Excédent de l'exercice :	110 834€30
Excédent reporté :	47 450€25
Excédent de clôture :	158 284€55

◆ **Section d'investissement**

Dépenses :	272 969€98
Recettes :	175 097€94
Déficit d'investissement	97 072€04
Déficit antérieur reporté :	47 011€93
Déficit de clôture :	144 883€97

◆ **Total des Sections Résultats de l'exercice 2013**

Dépenses :	1 593 748€34
Recettes :	1 606 710€60
Résultat exercice 2013	12 962€26
Résultat de clôture exercice 2013	13 400€58

◆ **Restes à réaliser**

Recettes :	147 622€
Dépenses	113 583€
Excédent	34 039€

Besoin de financement pour la section d'investissement :  
 $1443\text{€}97 - 34\ 039\text{€} = 110\ 844\text{€}97$

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4) Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus

Le présent Compte Administratif est adopté par 14 voix pour et 4 abstentions Madame Le Maire ayant quitté la salle pour le vote.

**4) COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de Madame THILLIER Isabelle, Président de séance, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par Madame Huguette JUDAS, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif ; lequel peut se résumer ainsi :

2013	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
Libellé	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		61 646€26		6 086€68		67 732€94
Opérations de l'exercice	28 770€31	42 886€29	134 631€39	122 150€34	163 401€7	165 036€63
<b>TOTAL</b>	28 770€31	104 532€55	134 631€39	128 237€02	163 401€7	232 769€57
Résultat de clôture		75 762€24	6 394€37			69 367€87
Restes à réaliser	7 500€00	0	0	0	7 500€00	0
<b>TOTAL CUMULE</b>	7 500€00	75 762€24	6 394€37		7 500€00	69 367€87
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>68 262€24</b>	<b>6 394€37</b>			<b>61 867€87</b>

- 2) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4) Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus

Le présent Compte Administratif est adopté par 14 voix pour et 4 abstentions Madame Le Maire ayant quitté la salle pour le vote.

## **5) ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics qui prévoit pour les collectivités territoriales, l'élection d'une commission d'appel d'offres à caractère permanent.

La durée de l'élection d'une commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent est calée sur celle du mandat de ses membres. La fin de la mandature marque donc le terme des compétences de cette commission et impose son renouvellement.

Cette commission doit comporter en plus du Maire qui est président de droit de la CAO, trois membres titulaires et trois membres suppléants.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la CAO, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage à bulletins secret.

Se présentent :

Pour la liste « URZY au Cœur du Val de Nièvre »

Titulaires :

Isabelle THILLIER

Bernadette PIGELET

Gilles DEVIENNE

Suppléants

Michel AUXIETRE  
René BONNEAU  
Jacqueline FIZAILNE

Pour la liste « Tous Unis pour Urzy »

Titulaires :

Roger RIGAUD

Suppléants

Jean-Marie GOBET

Résultats :

14 voix pour la liste « URZY au Cœur du Val de Nièvre »

3 voix pour la liste « Tous Unis pour Urzy »

2 bulletins nuls

Sont élus :

Titulaires :

Isabelle THILLIER

Bernadette PIGELET

Roger RIGAUD

Suppléants

Michel AUXIETRE

René BONNEAU

Jean-Marie GOBET

## **6) ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L.123-4, L.123-9, R.123.7 et R.123-15 DU Code de l'action sociale et des familles,

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, que les articles L.123-6 et R.123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus ;

Le Conseil d'administration du CCAS est présidé par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le Conseil d'Administration du CCAS sera composé de huit membres

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres appelés à siéger au CCAS, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage à bulletins secret.

Se présentent :

Pour la liste « URZY au Cœur du Val de Nièvre »

Sylvie LE PAPE

Danièle AUDUGE

Lydie SABY

Christine LABALTE

Pour la liste « Tous Unis pour Urzy »

Jacqueline CRISTO



Résultats :

14 voix pour la liste « URZY au Cœur du Val de Nièvre »

3 voix pour la liste « Tous Unis pour Urzy »

2 bulletins nuls

Sont élus :

Sylvie LE PAPE

Danièle AUDUGE

Lydie SABY

Jacqueline CRISTO

**7) RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS**

Le Conseil Municipal propose comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes suivantes :

Propriétaires forêts : - M. GRANDFOND Patrick  
- M. MASSIAS Hervé

Domiciliés hors Commune : - M. RIVAILLON Michel  
- M. GAUTHERON Bernard

Titulaires : M. ANGOUMARE Gérard  
Mme GINIES Lara  
M. CANNEBOTIN Roger  
M. CITTADINI Daniel  
Mme ARBAULT Lucette  
M. BOURDIAUX Dominique  
Mme DAVOINE Jeannine  
M. CLEMENT Alain  
M. PANNETRAT Gérard  
M. REININGER Jean-Claude  
M. LAVAL Marc  
Mme LACOUR Nicole  
-

Suppléants: M. BOURDUCHE Jean- Michel  
M. BLOT Jacques  
M. DAIGNOT Jean- Pierre  
M. HEVIN Serge  
M. JOUMIER Bernard  
Mme CHERLONEIX Raymonde  
M. BELHOMME Gérard  
Mme PARROTTA Yvette  
M. LEMIECHA Alain  
M. MERLIN Patrick  
M. BONNOT Robert

Mme BUISSON Yvette

Adopté à l'unanimité.

### **8) REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES AUX ELUS**

Madame le Maire expose au Conseil municipal que L'article R 2123-22-2 du CGCT stipule que les membres du conseil municipal peuvent prétendre, sur présentation de pièces justificatives, à la prise en charge des frais de transport et de séjour qu'ils engagent à l'occasion de leurs déplacements hors du territoire de la commune pour prendre part aux réunions des organismes dont ils font partie à des qualités. Les frais de transport pour l'utilisation d'un véhicule personnel font l'objet d'un remboursement forfaitaire dans la limite des indemnités allouées aux fonctionnaires de l'Etat.

S'agissant des autres moyens de transport, les conseillers municipaux bénéficient d'un remboursement aux " frais réels " sur présentation des titres de transport correspondants : billets de chemin de fer (1ère classe) ou d'avion, de transports en commun, taxi, parking...

LIEU OÙ S'EFFECTUE LE DÉPLACEMENT	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 10 000 KM	APRÈS 10 000 KM
<b>Véhicule de 5 CV et moins</b>			
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon (en euros)	0, 25	0, 31	0, 18
<b>Véhicule de 6 CV et 7 CV</b>			
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon (en euros)	0, 32	0, 39	0, 23
<b>Véhicule de 8 CV et plus</b>			
Métropole, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon (en euros)	0, 35	0, 43	0, 25

Après étude et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rembourser les frais aux élus à partir de 15 kilomètres au départ de la Mairie.

### **09) DOTATION CANTONALE 2014**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune bénéficiera au titre de la DCE 2014 d'une subvention d'un montant de 10 713 €.

Elle propose d'affecter cette subvention pour les travaux d'extension de l'école maternelle.

Adopté à l'unanimité.

### **10) DECISIONS MODIFICATIVES**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

## **DECISIONS MODIFICATIVES N°1 BUDGET COMMUNE**

Dépenses 673 (titres annulés sur exercice antérieur) +500€

Recettes 7067 (redevance et droits des services périscolaires et d'enseignement) +500€

Adopté à l'unanimité.

### **11) MOTION SUR LA SITUATION DE ANVIS-TOKAI A DECIZE**

*Le Conseil Municipal d'Urzy réuni le 22 mai 2014 a pris connaissance de l'annonce le lundi 24/3/2014 d'un plan de licenciement de 220 salariés chez ANVIS - TOKAI à Decize. Cette annonce touche les salariés de la plus importante entreprise de la ville et du Sud Nivernais qui est déjà en difficulté sur le plan économique et social et touche trois salariés domiciliés à Urzy. Ce plan de licenciement fait suite à de nombreuses restructurations - plus de 10 plans sociaux depuis 20 ans - qui ont touché les salariés de cette entreprise et bien d'autres dans ce secteur. Il va impacter en cascade de nombreuses activités: sous-traitants, fournisseurs, services publics, transport, commerces.*

*Le Conseil Municipal d'Urzy comprend et partage l'inquiétude de la population du sud nivernais qui s'est traduite par la manifestation massive du 10 avril 2014 et est solidaire des salariés, de leur famille et de toute la population qui en subira les conséquences.*

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal d'Urzy demande :

- A l'entreprise, à son actionnaire TRI, de mettre en place un véritable projet industriel, qui assure la pérennité et le développement de l'usine de Decize. Cela passe par des investissements ainsi que l'amélioration de la qualification du personnel.
- Aux pouvoirs publics, état, collectivités, aux chambres consulaires et patronales de tout mettre en œuvre, préparer et favoriser la création d'activités et d'emplois sur ce territoire pour permettre et faciliter le reclassement des salariés ce qui implique des actions de suivi, de formation et de qualification.

### **12) Informations diverses**

#### TRAVAUX

- ❖ Travaux de réfection du Château d'Eau de Feuilles en cours (SIAEP Urzy/Saint Martin d'Heuille)
- ❖ Travaux de voirie rue des Carrières sont terminés (CCBN)
- ❖ Le Contrat de Rivière du Bassin Versant est en cours (CCBN)
- ❖ La réunion d'homologation de la Piste Nationale de BMX a eu lieu le 17 mai (CCBN)

#### DIVERS

- ❖ Election à la CCBN du 16 avril, Mme JUDAS présidente
- ❖ Election au SIVOM du 26 avril M. CHATEAU président
- ❖ Election au SIAEP du 15 avril Mme JUDAS présidente, M PASQUET vice-président

- ❖ Election au SYCTEVOM du 15 mai, M. JAILLOT président, 1<sup>er</sup> vice-président M PASQUET, 2<sup>ème</sup> vice-président M FITY
- ❖ Une réunion sur les assouplissements des nouveaux rythmes scolaires a eu lieu en Mairie le 16 mai dernier en présence de Mme JUDAS, l'Inspecteur de l'Education Nationale, les conseillers municipaux membres de la commission école, les enseignants, les parents d'élèves élus et la directrice du CSI.
- ❖ L'association ACROBALLE CIRCUS qui avait son siège social depuis 2009 à Urzy nous quitte pour déménager dans des nouveaux locaux, adaptés à ses pratiques, quai de Médine à Nevers.
- ❖ Mme JUDAS s'est rendue avec Mme KALTEMBACHER à l'assemblée générale du Comité des Œuvres Sociales de la Nièvre le samedi 17 mai à la Machine. Urzy s'est portée candidate pour accueillir l'assemblée générale de 2015.

### DATES A RETENIR

- ❖ 23 mai : Rallye Piétons à Nevers classe de CM2
- ❖ 24 mai : Concert de la Fête des Mères à Guérigny par la Lyre Guérignoise
- ❖ 25 mai : Elections Européennes
- ❖ 26 mai : Rencontre Elus et Associations
- ❖ 31 mai : Tournoi de foot à Poiseux
- ❖ 04 juin : Remise des Prix Prévention routière
- ❖ 06 juin : Visite de la Station d'Ultrafiltration et de la station d'épuration
- ❖ 08 juin : Tournois Pisoni et Romain Gerbeau
- ❖ 14 juin : Concours de pêche
- ❖ 14 juin : Assemblée générale du Centre Social Intercommunal de Guérigny
- ❖ 14 juin : Fête de l'école maternelle à 16 heures à l'espace associatif
- ❖ 17 juin : Conseil communautaire
- ❖ 24 juin : Fête de la Musique
- ❖ 27 juin : Conseil municipal
- ❖ 28 juin : Fête au Pays
- ❖ 1<sup>ER</sup> juillet : CCAS
- ❖ 3 juillet : SIAEP

### EXPOSITIONS

- ❖ Du 22 au 31 mai exposition sur le crapaud sonneur à ventre jaune à la médiathèque

Séance levée à 20h30.

Mme JUDAS

M. CHALENCON

Mme THILLIER

Mme AUDUGE

Mme FIZAILNE

M. AUXIETRE

Mme SABY

M. BONNEAU

M. REGNAULT

M. DEVIENNE

Mme LABALTE

Mme PIGELET

Mme LE PAPE

M. RIGAUD

Mme CRISTO

M. GOBET JM.

Mme MANZI